

Département de Seine et Marne

# COMMUNE de CROISSY-BEAUBOURG

## Plan Local d'Urbanisme

### 5- Annexes

#### 5e- Annexes sanitaires

#### 2. Assainissement



CITADIA  
Agence Ile-de-France  
260 rue du faubourg Saint Martin  
75010 Paris  
tel : 01 53 46 65 05  
fax : 01 53 46 65 06  
citadia.idf@wanadoo.fr  
www.citadia.com



# COMMUNE DE CROISSY BEAUBOURG

## ANNEXE SANITAIRE – NOTICE ASSAINISSEMENT

### SITUATION ADMINISTRATIVE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1985, en application de la loi du 13 juillet 1983, le Syndicat d'Agglomération nouvelle de Marne la Vallée Val Maubuée a repris en gestion l'ensemble des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs à réaliser dans le périmètre de l'agglomération.

L'exploitation de ce réseau a été confiée par délégation de service public à la Société Française de distribution d'Eau (S.F.D.E).

Les conditions d'exploitation et d'utilisation du réseau sont définies par le contrat de délégation de service public et le règlement d'assainissement.

### ETAT ACTUEL

La commune de Croissy Beaubourg est entièrement desservie par un réseau de type séparatif.

Les eaux pluviales sont collectées pour être évacuée dans le ru du Maubuée et par la chaîne des plans d'eau en Marne.

Les eaux usées sont collectées pour être acheminée à la station de traitement des eaux usées de Saint Thibault des vignes.

### APPRECIATION SUR LES OUVRAGES EXISTANTS

L'exutoire des réseaux eaux pluviales est suffisamment dimensionné pour satisfaire au besoin actuel, dans le cadre de l'urbanisation future des réseaux seront à créer et à dimensionner pour être compatible avec ceux existants.

L'exutoire des réseaux eaux usées est actuellement dimensionné pour accepter une population raccordée sur l'usine de traitement de Saint Thibault des Vignes de 90 000 habitants pour le Val Maubuée.